

## Procès-verbal de la réunion annuelle de la Société historique du Canada, le 26 août 1995 à l'Université du Québec à Montréal.

### 1. *Présentation de M. James Leith*

A titre d'ancienne présidente de la S.H.C., Veronica Strong-Boag présente l'actuel président de la S.H.C., M. James Leith.

Le discours du président porte sur «Le futur du passé au Canada».

### 2. *Minute de silence*

Après le discours de James Leith, on observe une minute de silence en mémoire des membres de la Société qui sont décédés.

### 3. *Adoption de l'ordre du jour*

James Leith propose l'adoption de l'ordre du jour, proposition appuyée par Greg Kealey. La motion est adoptée.

### 4. *Adoption du procès-verbal du 13 juin 1994*

Proposée par Greg Kealey. Appuyée par Fred Thorpe. Adoptée.

### 5. *Rapport du président*

James Leith explique qu'il a communiqué avec l'Organisation pour l'étude de l'histoire nationale au Canada et qu'il a rappelé à l'exécutif de cette organisation qu'elle avait toujours sa place au sein de la S.H.C. au même titre que plusieurs autres groupes d'intérêt spécial. Il ajoute qu'il a écrit à tous les historiens du pays pour leur souligner l'importance de rester uni en cette période de restrictions économiques. La S.H.C. a mené une campagne de recrutement de membres - la force de l'association dépendant, après tout, du nombre de ses abonnés. D'après le président, le déclin du nombre des membres ne résulte pas de la présence de la nouvelle organisation sécessionniste, mais plutôt d'une variété de facteurs: les gens comptent leurs sous; l'U of T Press, qui est responsable de la liste des membres, se montre inefficace; plusieurs chercheurs préfèrent adhérer uniquement à une association spécialisée plus proche de leur champ d'intérêt. Jim Leith rappelle à l'assemblée que plus la Société aura de membres, plus les démarches de lobbying de la Société auront de poids.

Au sujet du lobbying, Jim Leith souligne qu'il a consacré une grande partie de son mandat de président à faire des démarches auprès du gouvernement fédéral: il a entre autres participé aux Petits déjeuners sur la Colline et présenté un mémoire au Comité permanent des Finances. La réalité est que nous, chercheurs, aurons à faire face à des réductions pour encore un bon moment. C'est pourquoi la S.H.C. doit poursuivre ses efforts de compression budgétaire.

Par suite des restrictions financières, la FCSH et la FCSS ont été fusionnées en une seule société, qui représentera à la fois les chercheurs en sciences humaines et en sciences sociales.

Les négociations de Jim Leith avec le ministre provincial responsable des archives en Nouvelle-Écosse ont porté fruits: une entente a été conclue et les heures d'ouverture des archives provinciales de la Nouvelle-Écosse ont été prolongées. Cependant, le président de la S.H.C. a eu moins de succès auprès du Musée de Vancouver; la direction de ce musée lui a envoyé des lettres cinglantes dans lesquelles elle demande à la S.H.C. de ne pas se mêler de ce qu'elle considère être un conflit de travail.

Toujours dans le domaine des archives, Jim Leith, Chad Gaffield et Carol Martin de la FCSS ont rencontré Jean-Pierre Wallot pour discuter du sort des dossiers du recensement de 1991. L'entreposage de toutes les données nécessiterait 12 km d'étagères! Microfilmer tous les dossiers coûterait excessivement cher. Si la S.H.C. et Jean-Pierre Wallot font pression auprès de Statscan pour que les documents soient conservés, il se peut fort que Statscan propose que l'on ne retienne que 35 000 dossiers représentatifs, comme cela se fait dans d'autres pays. De plus, le commissaire de la protection des renseignements personnels se montre peu disposé à rendre publiques de telles données parce que les formulaires du recensement indiquent clairement que les renseignements ont été recueillis uniquement à des fins statistiques pour l'usage du gouvernement.

Jim Leith fait part de sa préoccupation quant à la conservation des documents audio-visuels et électroniques, sources dont se serviront les futurs historiens pour écrire l'histoire du XXe siècle. En tant qu'association professionnelle d'historiens, nous devons concevoir un programme d'action précis sur cette question.

Le président a également consacré beaucoup de temps à l'accusation de plagiat lancée par deux historiens professionnels contre une historienne. Le comité exécutif de la S.H.C. n'ayant pu obtenir des deux historiens des documents prouvant leur accusation, il a décidé qu'il n'était pas en position de retirer l'historienne du programme du congrès. Toutefois, cette situation a incité le comité à réexaminer la politique du fonds de défense de la S.H.C., qui fera bientôt l'objet de discussions.

### 6. *Rapport du trésorier*

Mme Strong-Boag lit le rapport en l'absence de M. Claude Beauregard et au nom de Marielle Campeau. Cette année, la S.H.C. a un déficit de 9 000 \$. Le conseil s'attend à épouser ce déficit cette année.

M. Donald Smith demande combien a coûté l'affiche de la S.H.C. qui a été envoyée à tous les membres. Mme Strong-Boag explique que la production de cette affiche a été subventionnée par le ministère de la Défense nationale.

Le rapport du trésorier est adopté.

### 7. *Rapport du Comité de mise en candidature*

Au nom de Joy Parr, Eric Sager et Allison Prentice, Chad Gaffield remercie Joanne Mineault de son assistance et annonce que Judith Fingard est la candidate de cette année au poste de vice-présidente. Il demande s'il y a d'autres candidatures. Il n'y en a pas. Donald Wright est le nouveau secrétaire de langue anglaise.

### 8. *Comité des prix*

M. Ken Dewar annonce les gagnants des prix de cette année. Les résultats sont indiqués dans le présent numéro du *Bulletin*.

### 9. *Résolutions*

Congrès annuel de la S.H.C. Jim Leith propose «que les projets de communication soient uniquement retenus en fonction de leur mérite et de la possibilité de les intégrer dans des séances structurées.»

Mme. Strong-Boag appuie cette proposition.

M. Donald Smith s'interroge sur le but d'une telle proposition. Le comité de sélection ne joue-t-il pas déjà ce rôle?

Mme Strong-Boag le reconnaît, mais elle ajoute qu'un incident récent a obligé la S.H.C. à mettre par écrit cette directive.

M. Jim Leith lit une deuxième proposition, reliée à la première: «Le fait de présenter une communication au congrès de la S.H.C. ne signifie pas que la Société endosse les idées développées dans cette communication ni ne reconnaît l'intégrité du chercheur. Le choix des communications se fait sans parti pris.»

Mme Bettina Bradbury appuie cette proposition.

M. Leith présente une troisième proposition: «Les demandes d'aide financière adressées au fonds de défense de la S.H.C. ne seront étudiées que si elles proviennent d'un membre en règle et que si on estime que l'enjeu de la cause intéresse la profession dans son ensemble. Lorsqu'il reçoit une demande, le comité exécutif forme un comité ad hoc de 3 membres reconnus de la profession qui indiquera au Conseil s'il doit libérer des fonds pour cette cause. C'est au Conseil que reviendra la décision finale. Cette directive aura préséance sur toute autre directive règlementant le fonds de défense.»

M. Andy den Otter appuie cette proposition.

M. Donald Smith veut plus d'explications sur cette nouvelle directive qui va entraîner un changement important dans l'attribution du fonds de défense.

Mme Strong-Boag explique qu'il y a eu des incohérences entre la directive actuelle et de récents événements, dont l'un a incité le Conseil à adopter une nouvelle politique.

Fred Thorpe recommande que l'on passe au vote les deux premières propositions, puis que l'on se prononce sur la troisième.

M. Michael Behiels s'interroge sur la constitutionnalité de ces propositions: l'assemblée ne devrait-elle pas disposer de plus de temps pour discuter et étudier ces changements de politique?

Mme Strong-Boag rappelle à l'assemblée que seuls les modifications à la constitution et non celles aux politiques requièrent un préavis. Les présentes propositions ne modifient pas la constitution de la S.H.C.

On passe ensuite au vote.

Première proposition: contre, 1; abstention, 1; en faveur, tous les autres. Adoptée.

Deuxième proposition: contre, 0; abstention, 1; en faveur, tous les autres. Adoptée.

Juste avant de passer au vote la troisième proposition, Anne Leger-Anderson demande ce qu'il arriverait si deux membres étaient engagés

dans le même procès. Jim Leith explique que le comité ad hoc peut très bien recommander que des crédits soient accordés aux deux membres, mais qu'il revient au comité ad hoc de faire ses propres recommandations.

Troisième proposition: contre, 0; abstention, 0. Adoptée à l'unanimité.

Jim Leith présente la quatrième proposition: «Que le Conseil n'accepte plus que trois nouveaux membres; que le deuxième ancien président ne fasse plus partie du Conseil et que les réunions d'automne du comité exécutif et du Conseil soient combinées.» Michael Behiels se demande si ce n'est pas contraire à l'éthique d'annoncer 4 postes disponibles au Conseil alors qu'en réalité on n'acceptera que 3 nouveaux membres.

Greg Kealey est du même avis et ajoute qu'il est heureux que son nom n'apparaisse pas sur le bulletin de vote!

Fred Thorpe et John Dickinson partagent la même opinion que MM. Behiels et Kealey.

M. Greg Kealey propose un compromis: que la proposition soit adoptée telle quelle, mais qu'elle n'entre en vigueur que l'année prochaine.

Cet amendement est adopté.

Quatrième proposition: contre, 4; abstention, 0; en faveur, tous les autres. Adoptée.

M. Leith présente la cinquième proposition: «Les cotisations des membres de toutes catégories augmenteront de cinq dollars.»

Donald Wright appui cette proposition.

Cinquième proposition: contre, 4; abstention, 0; en faveur, tous les autres. Adoptée.

M. Leith lit la dernière proposition: «Les résidents Canadiens qui présenteront une communication au congrès annuel de la S.H.C., devront être membres de la Société.»

Cette proposition suscite beaucoup de discussions. Greg Kealey signale que plusieurs sociétés savantes appliquent un tel règlement pour les conférenciers de leur congrès annuel.

Sixième proposition: contre, 8; abstention, 3; en faveur, tous les autres. Adoptée.

## 10. Annonce des résultats d'élection

Jim Miller est élu au poste de vice-président. Les nouveaux membres du Conseil sont Jean Barman, Sylvia Van Kirk, Serge Courville et Donald Smith. Colin Howell et Wendy Mitchinson ont été élus au comité de mise en candidature. Jim Leith remercie Brian McKillop pour le travail qu'il a accompli comme président du comité de sélection.

## 11. Levée de l'assemblée